

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,
Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ADMINISTRATION DES POSTES

AVIS ESSENTIEL

Le public est prévenu que les paquets affranchis à prix réduit, à titre d'échantillons ou papiers d'affaires, ne doivent contenir aucun bulletin, note ou écrit quelconque, présentant en quoi que ce soit le caractère d'une correspondance, ou pouvant en tenir lieu.

L'infraction à ces dispositions est une contravention, que la loi punit d'une amende de 16 à 600 fr.

Il est indispensable que les paquets d'échantillons ou papiers d'affaires portent l'indication sommaire du domicile des expéditeurs, afin que ces objets puissent leur être restitués en cas de non distribution.

(Lommuniq.)

ROUBAIX, 10 Novembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décret approuvant les modifications aux articles y énumérés des statuts de la société anonyme formée à Dijon (Côte-d'Or) sous la dénomination de l'*Abeille bourguignonne*, compagnie d'assurances à primes contre la grêle ;

Arrêté du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics portant retrait d'autorisation d'entreprendre le recrutement et le transport d'émigrants ;

Nominations de présidents de sociétés de secours mutuels.

Le sénateur préfet de police vient de rendre trois ordonnances : la première concernant un tarif spécial d'abonnement n° 6, pour le transport des grains, graines, farines, etc., à petite vitesse, sur les chemins de fer de l'Ouest ; la seconde concernant les tarifs généraux des transports à petite vitesse sur le chemin de fer du Nord (sections de Somain à Louches et de Creil à Beauvais) ; la troisième concernant les tarifs généraux et spéciaux des transports à grande et à petite vitesse sur les chemins de fer de l'Est (ligne de Paris à Mulhouse, section de Chaumont à Langres).

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

L'événement cruel qui vient d'enlever subitement à sa famille un de nos honorables concitoyens a produit une bien douloureuse sensation dans notre ville.

Les funérailles qui ont eu lieu aujourd'hui réunissaient un nombre considérable d'assistants dont le recueillement et la tristesse témoignaient tous les regrets.

Puisse ces preuves d'une vive sympathie adoucir, si c'est possible, la douleur profonde de la famille et des nombreux amis de l'honorable défunt.

M. Delhay, nommé curé de Roncq, en remplacement de M. Naninck, décédé, a été installé aujourd'hui dans ses nouvelles fonctions.

M. Delhay était vicaire à Roncq depuis dix-neuf ans.

La ligne télégraphique sous-marine de France en Algérie fonctionne depuis cinq jours.

Nous publions aujourd'hui la taxe des dépêches à partir de Roubaix.

La première dépêche électrique transmise d'Algérie en France a eu pour but d'annoncer que S. Exc. le maréchal Randon, gouverneur général, était arrivé, le 5 au matin, à Alger, sur la frégate à vapeur la *Cacique*, venant de Marseille.

La ligne sous-marine de FRANCE en ALGÉRIE fonctionne depuis le 5 novembre.

Taxe d'une dépêche simple, de 1 à 15 mots, plus 5 mots pour l'adresse, à partir de Roubaix aux villes suivantes :

	FR. C.
Bone	15 »
Gulsma et Philippeville	16 50
Bougie, Constantine et Sétif	18 »
Alger, Aumale, Blidah	19 50
Borj-Bou-Areridj, Borj-Napoléon Dellys et Tizi-Ouzou	
Cherechell, Wavengo, Médeah	21 »
Mélianah, Mortaganem	
Orléansville, Tenez	
Arzen, Mers-el-Kébir et Oran	22 50

On sait que MM. les membres de la Chambre consultative du commerce et de l'agriculture et ceux du Comité agricole ont été reçus mercredi par M. le Préfet. Ils ont remis à M. Vallon un travail sur la question des alcools.

La question de la baisse des alcools, qui préoccupe si vivement l'industrie et le commerce du Nord, sera soumise aujourd'hui aux délibérations de la Chambre du commerce de Lille.

Voici l'ordre du jour de cette séance :
Situation de la fabrication des alcools.
Question relative au travail des sucres.
Enquête sur l'avant-projet des chemins de fer du Pas-de-Calais.
Prix de façons dans la maison centrale de Loos.
Drawback sur les sels de soude.

La nomination de M. Ohnet au poste d'agent général de la compagnie du Nord à Liège, laissait vacante la place d'agent commercial de la deuxième section à Lille. Nous apprenons avec plaisir que M. Emile Quellain, chef de service à Dunkerque, est appelé à le remplacer ; la compagnie n'aurait pu faire un meilleur choix. Depuis huit ans que M. Quellain habite notre ville, dit l'*Autorité*, il a, par sa manière d'agir, à la fois ferme et courtoise, su se concilier l'estime du commerce et l'affection générale. C'est sans contredit à son habileté que la compagnie doit, en grande partie, la prospérité dont jouit cette importante gare classée une des premières sur le catalogue de la ligne.

M. Perret, chef de gare à St.-Omer, remplacera M. Quellain à Dunkerque.
(Journal de Lille.)

La douceur de la température est telle dans nos contrées du Nord de la France, que l'on remarque des phénomènes qui ne se sont pas encore présentés jusqu'ici. Ainsi, dans nos campagnes, il y a maintenant des pommiers qui portent à la fois des fruits et des fleurs, et on peut voir, sur les branches de quelques arbres, des nids non achevés que des oiseaux construisent depuis quelque temps.

Plusieurs fabricants de sucre du Hainaut (Belgique) ont déjà perdu une partie de leur récolte par suite de l'influence exercée sur la betterave, dont la température actuelle cause la destruction par pourriture.

Ces fabricants sont malheureusement obligés, dit-on, de faire subir à leurs approvisionnements des manipulations aussi dispendieuses que nuisibles.

Les pommes de terre sont aussi fort maltraitées dans certaines parties du pays.

Quant aux fruits, ils mûrissent avec une rapidité étonnante, et c'est à peine si, après les premiers indices de maturité, on parvient à les conserver intacts pendant plusieurs jours.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 11 NOVEMBRE 1857.

REVUE D'OCTOBRE

CAUSERIE A CHEVAL.

Luxe des chevaux à Roubaix et à Tourcoing.
LES MAQUIGNONS.

A. M. P. W. (de Tourcoing).

I.

Parmi les genres de luxe qui dominent aujourd'hui, il y en a un qui est mieux compris à Tourcoing et à Roubaix que dans beaucoup de grandes villes : c'est le luxe des chevaux.

Ainsi, en cherchant bien, on trouverait dans ces deux localités quelques chevaux de selle proprement dits ; un nombre plus grand de chevaux à deux fins, dont les allures éloignent toute idée du travail vulgaire auquel on soumet leurs confrères moins favorisés. Pauvres animaux qui, après avoir traîné pendant toute la semaine plusieurs milliers de kilogrammes de café, de sucre, etc., sont condamnés, le dimanche, à remorquer une immense *demi-fortune* pleine comme l'arche de Noé, ou à caracolier sous le premier garçon de boutique, dans les allées de l'Esplanade de Lille. — Cette catégorie de chevaux à trois fins est probablement la plus nombreuse ; c'est inévitable dans une

ville où le commerce domine. Mais, proportion gardée, Roubaix et Tourcoing sont, je crois, deux des villes de France qui possèdent le plus d'attelages de luxe.

Aussi les maquignons y font-ils de très-bonnes affaires. L'achat d'un cheval, comme chacun sait, est la chose de ce monde la plus scabreuse. Il est très-facile au maquignon de cacher pendant un certain temps les défauts, les vices de conformation, les maladies même les plus graves ; il est très-difficile à l'acheteur de les reconnaître. Il existe mille moyens de faire marcher droit un cheval boiteux, de donner une ardeur factice à l'animal le plus froid, d'affaiblir un cheval fougueux, de dissimuler momentanément la toux, le tic, le farcin, &c... Tout cela n'est pas nouveau, pourtant on est trompé chaque jour, et, chose étrange, la mauvaise foi est non seulement tolérée, mais pour ainsi dire de mode dans toute vente de chevaux.

« Tromper en vendant un cheval ce n'est pas tromper » est un proverbe aussi populaire que cet autre : « voler le gouvernement ce n'est pas voler. »

Les deux se valent comme logique.
Les épiciers, qui vendent des amandes broyées pour de la canelle, du sable pour de la cassonade, de la farine pour du sucre blanc en poudre ; les marchands de vin, qui font une consommation exagérée d'alcool et de campêche ; les laitières sans vaches qui font du lait avec de la chaux, de la féculé et des blancs d'œufs, &c... encourent, outre la destruction de la marchandise falsifiée, une amende quelque fois assez forte.

Le maquignon, qui vend un cheval dont les vices sont si bien cachés qu'ils échappent à l'œil le plus exercé, n'est passible d'aucune

peine. Et pourtant, il y a ici autre chose qu'une question d'argent ; c'est souvent l'existence de toute une famille qui est compromise. Quoi de plus commun que de voir un cheval, dont la docilité et la douceur n'étaient dues qu'au défaut de nourriture, devenir rétif, ombrageux, en puisant dans sa ration entière son ancienne vigueur?...

Pour échapper à un danger, il faut le connaître. Si le lecteur le veut bien, nous esquisserons quelques profils de maquignon.

Le mot rend bien, du reste, l'idée attachée à la profession. *Maquignon* dérive d'un vieux mot *maque* (vente) ou, suivant d'autres, d'un mot latin *mango* (marchand d'esclaves) *courtier*, &c... dérivé d'un mot grec qui signifie *ruse*. — Voilà pour les étymologistes.

II.

Le maquignon pur sang qui arrive à la foire, perché sur la haute selle de son bidet normand, coiffé du feutre gris à larges bords, vêtu de la blouse bleue, les jambes enfermées dans de longues guêtres de drap, à boutons jaunes, qui viennent tomber sur les gros souliers armés d'éperons rouillés ; ce bonhomme, traînant à sa suite sa marchandise ornée de panaches de paille... tout en étant un des plus adroits du genre, n'est cependant pas le plus dangereux. On sait au moins à qui l'on a affaire ; il montre franchement sa profession ; on est sur ses gardes. Au maquignon vous en opposez un autre, deux autres ; c'est un assaut de ruses et d'adresse, mais un assaut où les deux adversaires s'attaquent en face ; le moins adroit est indubitablement trompé ; c'est de bonne guerre : il devait s'y attendre.

Je ne parle pas des *éleveurs*, des directeurs de haras. Ils sont plutôt en rapport avec les marchands de chevaux de profession qu'avec les particuliers.

Viennent ensuite les directeurs de manège, les professeurs d'équitation, qui possèdent l'art de donner à un cheval médiocre, l'apparence, la vivacité, les allures élégantes, les réactions douces, gracieuses, précises, d'un cheval de selle parfaitement dressé.

Il est vrai que ces belles qualités se perdent bientôt, le bout de l'oreille perce, et le cheval de haute école, qu'on avait admiré au cirque, redevient cheval d'omnibus comme devant.

Je suis forcé, faute d'espace, de passer quelques espèces intermédiaires ; j'arrive de suite aux plus dangereuses. Elles ne se montrent jamais sous leur véritable forme.

Et d'abord : défiez-vous des fermiers. Sous l'enveloppe grossière du paysan il y a un fin et adroit maquignon. Il prendra son air le plus bête, son patois le plus embrouillé pour vous prouver la supériorité de son *élève*. Vous y serez pris d'autant plus facilement que cette race de chevaux, dite *du pays*, est, en général, jolie de forme et de pelage ; mais elle n'a pas de sang, pas de vigueur, les muscles sont de coton, les jarrets mous ; ces chevaux sont souvent méchants et rétifs, l'œil est petit, surnois, presque sans regard à certains moments... enfin c'est une race qui aurait besoin d'être renouvelée par un croisement intelligent.

N'accordez pas trop de confiance aux personnes qui ont habituellement des chevaux. Les